

Gignac INFOS

N°51

Octobre 2026

ÉDITO



SOLANGE OURCIVAL
MAIRE DE GIGNAC

Chères Gignacoises,
chers Gignacois,

L'été que nous venons de passer a été particulièrement éprouvant pour tout un chacun. À ce stade je pense que nous nous accordons tous pour reconnaître la réalité du changement climatique : cinq canicules successives et une sécheresse durable impactant les exploitations agricoles, accentuant le risque incendie, pénalisant l'organisation des évènements.

Face à cet enjeu climatique, ce constat doit nous conduire à une prise de conscience pour intégrer comment nous devons faire évoluer nos pratiques et nous doter de moyens pour anticiper le risque incendie.

À ce sujet je remercie tous nos agriculteurs qui ont répondu présent à l'appel de la mairie dans le but de mettre en place dans le cadre du PCS (plan communal de sauvegarde) des référents par secteur, d'identifier ensemble leurs équipements et le matériel nécessaire (qui sera fourni par la Mairie) pour permettre le raccordement de leurs citernes ou tonnes aux bornes incendie et permettre une première intervention rapide avant celle des pompiers. Cette réflexion est menée en accord avec le Service départemental d'incendie et de secours et fera l'objet d'une autre rencontre. Nous organiserons en début d'année prochaine une réunion publique pour vous présenter ce plan et nous préparer à un exercice grandeur nature organisé avec la gendarmerie et les pompiers.

Un peu plus de 6 mois se sont écoulés depuis l'installation de la nouvelle équipe : le budget a été voté avec le maintien à l'identique du soutien aux associations, chevilles ouvrières de l'animation de la vie communale, et une priorité à :

- ◊ la réalisation des projets engagés en 2025 notamment les travaux à venir au café/ commerce ; vous trouverez expliqué dans les pages suivantes le pourquoi de cet investissement ainsi que le financement avantageux que nous avons pu obtenir.
- ◊ la réalisation de certains projets annoncés et votés au budget 2026 dont :
- ◊ - la première tranche de travaux à l'école (rénovation complète de deux salles de classe et du hall d'entrée) et la gestion d'imprévus comme les mesures d'urgence pour le rafraîchissement des locaux scolaires ;
- ◊ - l'acquisition d'un premier lot de chaises plus confortables pour la salle des fêtes ;
- ◊ - le drainage à venir du cimetière de Gignac par l'entreprise Brousse ;
- ◊ - l'élagage de chemins ruraux ;
- ◊ - le remplacement du tracteur par un modèle neuf et plus adapté aux travaux communaux que nous devons assurer.

Les commissions municipales sont au travail. Elles étudient les différents projets annoncés dans le précédent numéro : aménagement du carrefour Saint-Antoine, rénovation de certains logements (chauffage et économie d'énergie), aire de jeux, enfouissement des réseaux à Saint- Bonnet, réserve d'eau, bâches à incendie... et les financements mobilisables en s'appuyant sur les services compétents.

Ces études nous permettront d'établir un plan pluriannuel d'investissement. Ce plan devra tenir compte des priorités à accorder aux différents projets. Sachant que nous entrons dans une période de crise et que personne ne sait vraiment où vont nous mener l'augmentation du coût de l'énergie ainsi que les tensions internationales.

Notre priorité est d'assurer au quotidien un fonctionnement harmonieux de la commune au service de l'intérêt collectif. C'est possible grâce à l'engagement de vos élus et à l'implication de l'ensemble de nos agents dans leur travail. C'est aussi possible par l'implication de chacun dans cet objectif du bien vivre ensemble et du respect réciproque. Merci à tous !

Je terminerai en rappelant que cette année, le festival résurgence organisé par Cauvaldor a pour thème « la chose publique ». Un ensemble de conférences, de débats, d'expositions vous sera proposé. N'hésitez pas à y participer.

Gignac-Infos est un bulletin édité par la municipalité de Gignac (46). Il est diffusé gratuitement.
Directrice de la publication : Solange Ourcival - Réalisation : François Moinet - Photos : FM et associations. Maquette 16&12.
Impression : Sedi Equipement. Les membres du conseil municipal, le personnel communal et les associations de Gignac ont participé à la rédaction de ce numéro. Tirage 400 exemplaires. Distribution : la Poste.
Contact : Mairie de Gignac. Tél.: 05 65 37 70 53 ou courriel : contact@gignac46.fr

S'ADAPTER À LA CHALEUR

Les années se suivent, il fait de plus en plus chaud et c'est inexorable ! Le mois de juillet a été le plus chaud jamais enregistré. Le 13 août, 80 départements étaient en vigilance orange et des records ont été partout pulvérisés. Un grand nombre d'incendies ont ravagé landes et forêts avec des feux explosifs et difficiles à arrêter. Plusieurs pompiers sont morts ou ont été blessés et de nombreuses maisons ont été détruites. Il y a quelques années, cela aurait été considéré comme de la science-fiction bien que les scientifiques nous alertent depuis plus de trente ans. On ne peut plus arrêter ce processus parce que la terre compte plus de 8 milliards d'habitants contre 2,5 en 1950 et que chacun veut se déplacer, se chauffer, se refroidir, consommer, etc. Nous devrons nous adapter en prenant quelques mesures et en changeant quelques habitudes. Covoiturer, privilégier la consommation locale, se chauffer un peu moins sont quelques pistes efficaces et facilement transposables dans nos vies quotidiennes.

Concrètement, en ce qui concerne l'école de Gignac, face aux canicules précoces, nous avons prévu des vitrages réfléchissants, des volets, des ventilateurs. Nous verrons ultérieurement s'il faut passer à l'étape de la climatisation. A titre individuel, les volets, l'isolation, une pièce froide seront des équipements à mettre en place. Végétaliser les façades peut aussi faire gagner quelques degrés à l'intérieur des maisons.

Lors des périodes de grande chaleur, souvent liées aux périodes de grande sécheresse, le risque principal est celui des incendies. Là encore, nous allons devoir nous adapter. Il faut respecter les règles de débroussaillement autour des maisons, se doter de moyens de lutte contre le feu et éviter ce qui pourrait aggraver la situation. A côté des mesures que nous mettons en place dans le cadre du plan communal de sauvegarde, pour les maisons isolées, les moyens de lutte seraient de disposer quand c'est possible d'une réserve d'eau, d'un groupe électrogène et d'une motopompe. Cela permettrait de limiter les dégâts en attendant l'intervention des secours. À cet effet, la commune propose aux personnes intéressées des achats à prix négocié en motopompes et groupe électrogènes (contacter la mairie au 05 65 37 70 53).

Il faut aussi penser à tout ce qui peut alimenter le début de feu et l'aggraver : hautes herbes sèches, haies inflammables à proximité des maisons (buis, sapinettes, genièvres, branches basses des arbres d'ornement), tas de bois de chauffage collés aux maisons, stockage de produits inflammables dans les appentis, sous-sols, garages... Sachez aussi que si un voisin ne s'acquitte pas du débroussaillement obligatoire, la commune peut le faire réaliser aux frais du propriétaire. Sans compter les amendes possibles.

Personne ne connait les conséquences possibles d'un incendie qui devient incontrôlable ; la prudence et l'anticipation sont donc de mise dans l'intérêt de tous.



LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Plan communal de sauvegarde (PCS) est un outil de gestion des crises qui permet de préparer une réponse à tout type d'évènements pouvant impacter la population, quelle qu'en soit la nature (phénomène météo brutal, incendie, pollution de l'air ou de l'eau, accident généralisé sur autoroute ou voie ferrée, etc.). Il organise par avance, l'information et les actions à mettre en place. Cette démarche permet, en situation de crise, de traiter l'événement de manière rapide et pertinente. La commune avait un plan de sauvegarde (PCS) établi lors du dernier mandat. Il était nécessaire de le réactualiser et de nommer de nouveaux responsables. Cela permet d'être opérationnels, de savoir qui prend quoi en charge et avec quels moyens. Il permet de coordonner les élus, les agents municipaux et les services de secours afin d'agir vite et efficacement.
Pour Gignac, il est constitué à partir de l'analyse des risques connus pour la commune (consultables sur Géorisques). Un inventaire des moyens humains et matériels est fait, tout est compilé dans un document de travail visé en Préfecture. Des exercices peuvent être déclenchés par les autorités.

Les missions de la commune en cas d'alerte
La population doit être alertée par tous les moyens disponibles. Par messages sur les portables (sms, intramuros), par téléphone, en contact direct pour les personnes âgées ou vulnérables. Il faut ensuite pouvoir organiser l'évacuation ou le confinement si nécessaire. Et guider les services de secours (pompiers, gendarmerie) sur le terrain. Dans certains cas, nous devrons soutenir les sinistrés (ouverture d'un centre d'accueil, distribution de repas, hébergement d'urgence).
A ces fins nous avons adapté le plan de sauvegarde existant : cinq secteurs ont été définis.



Ils seront gérés par des adjoints et des responsables de secteurs qui sont des agriculteurs volontaires associés au dispositif, disposant de moyens techniques conséquents (tracteurs, tonnes d'eau...). Grâce à leur bonne connaissance de la commune, ils peuvent intervenir entre le déclenchement de l'alerte et l'arrivée des secours. Pour cela la municipalité va faire l'achat de matériel permettant de connecter leurs tonnes à lisier aux bornes à incendies .

Devenez acteur de votre sécurité
Les responsables de secteur auront des relais de quartiers (volontaires parmi la population). Une bonne gestion de crise repose aussi sur votre préparation.

PRÉPAREZ UN KIT D'URGENCE

Même s'il vous semble improbable que cela puisse arriver, il faut pourtant se préparer à une évacuation brutale qui peut advenir pour une raison ou une autre. La valise des indispensables à préserver doit être prête : médicaments, un peu d'argent liquide, papiers importants (carte d'identité, chéquiers, contrats d'assurances, photos personnelles....). Il peut être utile d'y ajouter les doubles des clefs, des lunettes de rechange, un chargeur de portable, un petit poste de radio, une lampe de poche...

Nous sommes en train d'établir avec leur accord, un registre communal des personnes vulnérables, isolées, très âgées ou en situation de handicap. Cela nous permettra de les contacter et de les aider en priorité. Si vous êtes dans ce cas (ou un de vos proches), vous pouvez vérifier votre inscription auprès de la mairie (Tél.: 05 65 37 70 53). Le PCS sera aussi consultable en mairie.
La sécurité est l'affaire de tous. Grâce au PCS, notre commune se prépare à faire face pour mieux vous protéger.

LE CAFÉ COMMERCE

L'adaptation et l'amélioration du café-restaurant était inscrite à notre programme électoral ; nous sommes maintenant prêts à lancer les appels d'offres et les travaux. Jusqu'à présent la petite salle côté rue servait pour les deux activités tandis que la grande salle n'était pas utilisée. La cuisine était mal agencée et l'accès handicapé n'était pas fonctionnel. D'autre part, le stationnement était assez anarchique sur les trottoirs. Les travaux que nous allons réaliser entre janvier et mars 2027, concernent l'aménagement de la salle arrière en salle de restauration ; éventuellement utilisée pour des animations. Elle sera dotée d'une issue de secours commune avec la cuisine. Les clients y auront accès par un cheminement extérieur. Côté village une terrasse permettra d'installer quelques tables à la belle saison. Intérieurement, les cloisons seront abattues, les toilettes déplacées pour gagner de la place et faciliter le service entre le côté bar et le côté restaurant. La terrasse du bar, côté rue, sera maintenue. La cuisine sera remaniée pour

plus d'efficacité et le sol sera refait pour faciliter le nettoyage. L'ensemble des aménagements se fera par tranche pour que l'activité puisse se poursuivre pendant les travaux.
Nous avons obtenu 71% de subventions sur un montant total de travaux estimés à 233 706 euros HT. Ce taux de subvention est très intéressant et il nous a semblé utile de lancer ces travaux le plus vite possible pour ne pas perdre les subventions acquises car nous ne savons pas si la conjoncture économique nous aurait permis de les obtenir dans l'avenir. Nous disposerons ainsi d'un outil de travail de haute qualité très satisfaisant pour les exploitants. Le montant du bail sera raisonnablement augmenté.

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

En cette rentrée 2026/2027, la municipalité souhaite réaffirmer l'importance qu'elle accorde à l'école de Gignac et au regroupement pédagogique intercommunal, qui nous lie depuis plus de 30 ans à la commune de Nadaillac.

LES EFFECTIFS

71 élèves sur le RPI : 33 élèves fréquentent l'école de Gignac et 38 celle de Nadaillac.
Petite Section : 6
Moyenne Section : 7
Grande Section : 9
Cours Préparatoire (CP) : 11
Cours Elémentaire première année (CE1) : 11
Cours Elémentaire deuxième année (CE2) : 7
Cours Moyen première année (CM1) : 12
Cours Moyen deuxième année (CM2) : 8

L'ÉQUIPE

Coralie Lamiche : directrice, enseignante en classe de petite et moyenne sections.
Albine Robert : enseignante à mi-temps dans la classe de grande section et CP.
Marion Masson : enseignante à mi-temps dans la classe de grande section et CP.
Florence Delmas et Orlane Le Baut sont les Agents Territoriaux Spécialisés en Ecole Maternelle (ATSEM). Elles interviennent également à la cantine et la garderie.
Magali Masciave : Accompagnante des Elèves en Situations de Handicap (AESH).
Charline Nanot : cuisinière et périscolaire.
Virginie Druinaud : entretien et périscolaire.
Sandrine Brugeras : accompagnatrice transports scolaires.

Dans un contexte budgétaire toujours plus tendu et alors que la France devrait perdre près de 1,7 million d'élèves à l'horizon 2027, nous ne baissons pas les bras et maintenons les mesures visant à renforcer l'attractivité de notre école :

- Gratuité du périscolaire : garderie du matin et du soir ainsi que la pause méridienne, assurées par des professionnels diplômés et en effectif conforme aux taux d'encadrement.
- Accueils sur de larges amplitudes horaires le matin et le soir, permettant aux parents de pouvoir s'organiser au mieux.
- Personnel communal formé, équipe dynamique et impliquée travaillant de concert avec les enseignants.
- Restauration saine et de qualité et accessibilité tarifaire.
- Programmes de travaux et aménagements réguliers.

Les projets pédagogiques

Les projets et sorties scolaires sont nombreux et diversifiés tout au long de l'année. Nous remercions chaleureusement les enseignantes, l'ensemble de l'équipe pédagogique et les bénévoles des associations, qui permettent à tous les élèves de profiter de ces activités.
Cette année, le thème de l'école se décline autour de l'art. C'est un projet commun avec Nadaillac, qui sera mis en valeur lors de la fête de l'école.
Le RPI participe au salon du livre des P'tits loups qui a lieu le week-end du 09-10 octobre à Pazayac. À cette occasion des auteurs ou illustrateurs interviennent dans les classes : Vincent Guigue pour les PS-MS et Maria Jalibert pour les GS-CP. Une veillée « chant » est également organisée le vendredi soir à La Feuillade (24), en plus du salon du livre le samedi.
L'école de Gignac adhère à l'association « le bassin des écoles de la Vallée de la Dordogne » qui permet de réaliser des échanges de matériel entre écoles et de participer à des journées de rencontre en lien avec l'USEP (union sportive de l'enseignement du premier degré).
En parallèle, certaines activités sont ritualisées comme la bibliothèque (avec prêt de livres) et les 3 séances de cinéma dans l'année avec « Cinépitchouns ».
Victor Narat (Chercheur Anthropologue au CNRS) interviendra courant novembre pour présenter les bonobos. L'école participe aussi au marché de Noël à Nadaillac le 29 novembre.

La cantine

A l'initiative de Chartrier-Ferrière, plusieurs réunions se sont déroulées durant le deuxième trimestre 2026, avec des communes voisines, dans le but d'étudier un éventuel groupement de commandes auprès des fournisseurs locaux et/ou bio des cantines de nos écoles respectives. À l'issue de ces réunions, quelques mutualisations ont été actées et de futures rencontres sont prévues en vue de poursuivre cette réflexion. La commune de Lachapelle-Auzac a manifesté son intérêt pour notre démarche d'approvisionnement en produits locaux et/ou bio ainsi que pour la certification « Ecocert – Tous en cuisine ». Une rencontre est prévue prochainement afin d'échanger sur le sujet. Nous tenons à souligner l'engagement et le professionnalisme de notre cuisinière, Charline Nanot, qui s'est investie dans chacune de ces rencontres, ainsi que dans l'élaboration de plusieurs documents de travail.

Les transports
Les circuits de ramassage ont été actualisés pour assurer un service au plus près des usagers et chaque bus dispose d'un accompagnant.

Les travaux
Durant les vacances d'été, des travaux ont été engagées : réfection des sols, peintures, électricité et abaissement des plafonds des classes côté GS et CP. C'est l'entreprise Joffre et l'entreprise CSL Kevin Terrier qui les ont réalisé pour un montant respectivement de 14 115 € et 2 738 €. Il a fallu vider totalement les classes et le stockage du matériel puis remettre en place l'ensemble en juillet et août. Un grand merci aux agents, enseignants et élus qui se sont mobilisés sur ces tâches.





Une deuxième tranche est prévue en 2027: rénovation de la garderie, des deux salles de classe et du bureau (peinture et revêtement de sols). Face aux épisodes caniculaires que nous avons connus, les premières mesures sont décidées : pose de films anti-UV sur les baies vitrées de la garderie, installation de volets roulants extérieurs côté cour, installation de brasseurs d'air au plafond dans les classes, le dortoir, la cantine. Pour cela nous devrons bénéficier en principe de l'aide d'EDF à hauteur de 400 € par équipement dans la limite de 10 par établissement.

LES TRAVAUX À L'ÉGLISE DE GIGNAC

Suite à des infiltrations d'eau, il a fallu reprendre les voûtes des deux chapelles annexes de l'église pour un montant de travaux de 26 684 €. Ce sinistre a fait l'objet d'un remboursement par l'assurance de 19 038 € (nous avons sollicité et espérons une petite rallonge, les dégâts s'étant avérés plus importants que prévus). Suite à ces travaux nous avons fait appel aux agents qui ont sorti et dépoussiéré tout le mobilier avant l'intervention indispensable de l'entreprise de nettoyage Junker qui a remis l'église à neuf, dépoussiéré les murs, aspiré et lavé le sol. Les bénévoles ont ensuite essuyé et passé toutes les chaises à la térébenthine, nettoyé et rangé la sacristie. L'église Saint-Martin a retrouvé tout son éclat.





Merci à l'équipe des bénévoles

CARREFOUR SAINT-ANTOINE

Ce projet et divers aménagements de sécurité annexes viennent d'être subventionnés au titre du produit des amendes de police que nous avions sollicité.
Le montant estimatif des travaux envisagés s'élève à 28 706 € et la subvention obtenue à 16 988 €. Pour rappel, il s'agit de déplacer une portion de route ce qui permettra de supprimer le stop (stop facultatif pour certains) et d'aménager la place Saint-Antoine. L'arrêt scolaire sera déplacé sur la place des troubadours derrière la salle des fêtes. De plus, quelques panneaux seront installés aux carrefours dangereux ou ayant de mauvaises visibilités.

BILAN DU PHOTOVOLTAÏQUE

Cette installation a été montée et finalisée avec un partenariat avec Territoire Énergie Lot qui fait le suivi à distance de la production et de notre auto-consommation. Un bilan sera fait en janvier quand nous aurons un recul suffisant sur la production, l'auto-consommation par les bâtiments communaux et le rachat du surplus par EDF. L'installation est opérationnelle depuis octobre 2025 et génère d'ores et déjà des économies de consommation électrique.

LA POSTE

Nous avons été amenés à revoir les horaires d'ouverture au public de la mairie et de l'agence postale compte tenu de la charge de travail liée notamment au nombre et à la complexité des dossiers d'urbanisme. Une rencontre est prévue en fin d'année avec la directrice de la Poste pour un point sur le devenir des agences.

Les nouveaux horaires sont les suivants :
lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30.

LES DÉPÔTS SAUVAGES

Qu'est-ce qu'un dépôt sauvage ? C'est tout abandon d'ordures, de gravats, de déchets verts ou d'encombrants sur la voirie, en forêt ou près des points de tri. La situation à Gignac est relativement satisfaisante : nous notons une bonne pratique du dépôt et tri des déchets mais nous déplorons des incivilités venant de personnes étrangères à la commune ou ne voulant pas se donner la peine d'aller en déchetterie. Certains sites se retrouvent souvent impactés : la gare, le cimetière de Saint-Bonnet, la salle des fêtes…
A cause de ces dépôts sauvages, nos agents sont obligés de ramasser ce qui est sorti du bac par les agents pour non conformité, de le transporter à la déchetterie et de le trier. Tout cela représente chaque mois environ 70 heures et 140 km avec le camion communal. Cela diminue le temps qu'ils peuvent passer à réaliser des tâches plus essentielles. Ainsi ces dépôts sauvages coûtent 4 à 5 fois plus cher qu'une gestion classique des déchets. Ajoutons qu'ils peuvent aussi polluer les sols ou être toxiques.
Comme évoqué précédemment, nous avons mis en place un garde particulier qui a pris sa fonction début d'année et nous avons installé deux pièges photos, variant d'emplacement de façon aléatoire, sur les lieux de collecte. Pour conclure, il est regrettable que la majeure partie de la population qui se conduit de façon responsable et respectueuse paye pour quelques délinquants. La loi Agec permet à la mairie de prononcer directement une amende administrative pouvant aller jusqu'à plusieurs milliers d'euros selon le volume et la dangerosité des déchets. Elle dispose de pouvoirs de police administrative pour mettre en demeure le responsable identifié d'évacuer les déchets. Un service de la gendarmerie nationale, Protect'Envi, accompagne d'ailleurs les communes dans ces procédures.

MONUMENTS AUX MORTS.



Le monument de Gignac a été nettoyé, démoussé et les lettres de tous les noms et des inscriptions ont été grattées et repeintes avec une peinture spéciale. Le travail a été réalisé par Lucie Moinet qui est peintre en décor.
En ce qui concerne le monument situé au bord de la départementale 820 et qui commémore la mort des résistants de Gignac tués le 29 juillet 1944, pour des raisons de sécurité, une plaque sera installée côté champ.

De nouvelles entreprises à Gignac

Trois nouvelles entreprises se sont installées sur la commune :
Atlas Digital : service informatique, accompagnement, réseaux, cybersécurité. Dirigeant Jean-Charles Bouyssou ; 88 chemin des Combilloux à Gignac. Tél.: 06 18 01 84 19
Menuiserie Concept : Mathieu Parade, menuisier, 575 route de la Bélonie à Gignac. Tél.: 06 29 93 94 64
Artisan bâti ancien, pierre sèche et couvreur en lauze calcaire : Loïc Lecuret ; 12 place Saint-Martin à Gignac. Tél.: 06 19 53 84 38. courriel : loic.lecuret@laposte.fr

Si vous créez une nouvelle entreprise à Gignac, faites vous connaître à la mairie pour que nous puissions vous présenter dans Gignac-infos. De même si vous désirez apparaître sur le site Internet de la commune.

LES COMPTES DE LA COMMUNE

COMME CHAQUE ANNÉE, NOUS VOUS PRÉSENTONS LES COMPTES DE LA COMMUNE SOUS UNE FORME QUE NOUS ESPÉRONS ACCESSIBLE À TOUS.

Pour ceux qui voudraient creuser le sujet, les comptes officiels et détaillés se trouvent dans le compte-rendu du conseil municipal du 21 avril 2026, téléchargeable sur le site internet de la commune. Des notes de synthèse très claires sont également disponibles en téléchargement sur ce même site et la liasse complète est consultable en mairie.

En 2025, il y avait à Gignac, deux budgets :
- le budget principal
- le budget lotissement

Ce sont la commission finances, la maire et la secrétaire de mairie qui élaborent les comptes, contrôlés et visés par la perceptrice. Dans la séance consacrée au budget, le conseil municipal a d'abord approuvé les comptes de l'année 2025 tant pour le fonctionnement que pour les investissements. Comme la loi l'impose, Solange Ourcival, notre maire, n'a pas pris part aux votes d'approbations. Sont venus ensuite la présentation et le vote des budgets prévisionnels pour 2026. Ces budgets prévisionnels doivent être équilibrés : toutes les dépenses doivent avoir leurs financements. Pour chaque budget, on distingue l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement des services communaux. On distingue aussi les investissements qui sont les dépenses d'acquisition de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux. Si les dépenses ont nécessité des emprunts, les charges de remboursement sont comptées dans cette section.

LE COMPTE FINANCIER 2025 DU BUDGET PRINCIPAL

LE FONCTIONNEMENT

Nous avons eu 703 824 euros de recettes de fonctionnement (670 952 euros en 2024) et 584 761 euros de dépenses de fonctionnement (600 079 euros en 2024). Cela s'explique par une augmentation des revenus des immeubles et des recettes fiscales et une légère baisse des dépenses de fonctionnement.

Les principales recettes de fonctionnement ont été :

- des impôts locaux et taxes diverses pour 397 776 € (dont 367 011 € au titre des contributions directes)
- des dotations versées par l'État pour 117 084 euros (112 055 € en 2024)
- diverses participations pour 45 707 €.
- des revenus des immeubles pour 73 700 €.
- des prestations fournies à la population (cantine, ramassage scolaire, poste, etc.) pour 36 602 €.

LES CONTRIBUTIONS DIRECTES 2025 s'élevaient à 367 011 euros (contre 365 170 € en 2024).
- 284 759 euros (277 970 € en 2024) de taxe foncière sur les propriétés bâties,
- 41 500 euros (46 111 € en 2024) de taxe foncière sur les propriétés non bâties,
- 38 644 euros (41 089 € en 2024) de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Les taux des impôts locaux communaux n'ont pas varié depuis 25 années. Les augmentations sont dues aux collectivités territoriales et aux taxes.

Les principales dépenses de fonctionnement ont été :

- les salaires du personnel y compris les charges sociales pour 258 545 € (269 226 € en 2024)
- les dépenses courantes pour 235 045 €
 - prestations de services (13 842 €)
 - granulés, carburants, gaz (20 707 €)
 - eau et électricité (23 578 €)
 - assurances (13 345 €)
 - etc.
- les dépenses de gestion courante
 - indemnités et charges des élus (35 122 €)
 - subventions aux associations (21 700 €)
 - les intérêts d'emprunt (10 657 €)

Compte-tenu du remboursement des indemnités journalières de maladie des agents (3 261 €), de l'indemnité compensatrice de la Poste pour la tenue de l'Agence postale communale (16 224 €) et du remboursement pour mise à disposition de nos agents à la station d'épuration, gérée maintenant par le syndicat des eaux, (2 727 €), le coût réel des charges de personnel s'élève à 40,42 %.

LES INVESTISSEMENTS

Les principales recettes d'investissement ont été :

- un excédent de fonctionnement de 188 938 €
- des subventions pour 23 846 €.
- de la récupération de TVA pour 22 910 €.
- des remboursements de créances pour 9 929 €.
- des taxes d'aménagement pour 1 489 €

Ces recettes ont permis de financer les investissements 2024.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2025

	Coût	Subventions	Autres
		DETR,FEDER, Etat, Région, Départ...	Don
Achat matériel (Souffleur voirie, Four T2 et T3 St Martin)	1 087 €		
Gros travaux de rénovation sur logements, blocs-portes, chauffe eau, etc.)	4 803 €		
Gros travaux divers (chaudière mairie, moteur cloche St Bonnet, luminaires Led salle des fêtes, travaux église de St Bonnet etc.)	18 163 €		
Cœur de village : reste à régler répartition Cauvaldor/commune	72 188 €		
Travaux églises (vitraux, solde menuiserie...)	3 296 €		Lo Patrimoni : 1346 €
Réhabilitation de la maison Place St-Martin	243 554 €	128 294 €	
Café-commerce : étude de faisabilité CCI, maîtrise d'oeuvre	8 674 €		
Photovoltaïque atelier Renforcement charpente, panneaux, raccordement triphasé	28 642 €	**3 591 €**	

Pour rappel : DETR Dotation de l'Etat aux Territoires Ruraux ; FEDER Fonds Européen de DEveloppement Régional

L'exercice 2025 était déficitaire de 59 114 euros en investissement (en tenant compte des restes à réaliser 2023 et des subventions non reçues). Mais il était excédentaire de 259 834 euros en fonctionnement. Le solde final positif a servi à couvrir le déficit d'investissement et l'excédent de 200 719 euros a été reporté pour l'année 2026.

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Pour rappel, la compétence assainissement collectif a été transférée au SMECMVD (Syndicat Mixte des Eaux du Causse de Martel et de la Vallée de la Dordogne) au 1er janvier 2025. Il n'y a plus de budget à ce titre. Par contre le syndicat rembourse à la commune la rémunération des agents (au temps passé) qui continuent à assurer l'entretien de la station.

LE BUDGET LOTISSEMENT

Sur cinq lots, deux ont été vendus. Le lot 5 fait l'objet d'une demande pour deux maisons. Ce qui permettrait d'amortir les travaux d'aménagement du lotissement. Il reste deux lots à vendre : un terrain de 2039 m² pour 30 000 € et un terrain de 1 317 m² pour 22 000 €.



PLACE SAINT-MARTIN

Nous pouvons maintenant estimer le coût définitif des travaux de la place Saint-Martin, toutes les subventions ayant été attribuées et la régularisation avec Cauvaldor ayant été soldée.
Montant total HT des travaux : 603 458 €
Subventions obtenues : 474 648 €
Reste à charge Cauvaldor et commune : 128 810 €
Coût final pour la commune : 72 188 €
Nous remercions Cauvaldor pour cette opération Cœur de village qui n'aurait pas pu se faire sans son aide logistique et financière .

CAFÉ-COMMERCE

Cout estimatif HT des travaux : 233 000 €
Subventions obtenues : 166 000 €
Reste à charge pour la commune : 67 000 €
Taux de subvention : 71 %
Nous remercions nos partenaires financeurs (Etat DETR 30% ; Etat aide au dernier commerce 14% ; Département 20% ; Région 7%) pour les aides accordées.

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

Le budget prévisionnel 2026 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues et autorisées pour l'année 2026. Il a été établi avec la volonté :
- de maîtriser les dépenses de fonctionnement ;
- de contenir la dette ;
- de mobiliser des subventions à chaque fois que possible.

Les recettes de fonctionnement de 895 835 € équilibreront les dépenses. Ces recettes se décomposent en :

- 200 719 euros d'excédent de fonctionnement 2025 reportés en 2026.
- 382 022 euros de recettes attendues de la fiscalité locale.
- 121 012 euros pour les dotations attendues de l'État.
- 192 082 euros pour les autres recettes dont loyers 81 500 € ; recette des services 36 839 € ; taxes 31 716 € , etc.



Les dépenses de fonctionnement doivent correspondre aux recettes de fonctionnement pour un montant de 895 835 euros. Ce qui restera sera l'excédent de fonctionnement, une sécurité qui si elle n'est pas utilisée, sera reportée l'année suivante.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS A SOLDER ET PRÉVUS POUR 2026

Ce tableau fait apparaître le coût des investissements et les subventions qui viennent en déduction. Les montants sont TTC. Une fraction de la TVA (16,4%) sera récupérée et se retrouvera en recettes d'investissement en année N+2.

Restes à réaliser (engagés en 2025)	COÛT	SUBVENTIONS
Plantations impasse du puits	1 333 €	
Aménagement Carrefour St-Antoine	1 344 €	
Travaux églises (contreforts et vitraux)	3 738 €	Cauvaldor 1 421 €
Travaux café-commerce	233 706 €	166 000 €
Opérations nouvelles 2026		
Achat de matériel - chaises pour les manifestations : 2 697 €, matériel informatique : 3 700 €, provision : 5 000 €	11 397 €	
Gros travaux divers - drainage cimetière de Gignac : 9 930 €, rénovation des salles de classes : 14 310 €, provision : 3 000 €)	27 240 €	
Eclairage public Remplacement par des leds	6 000 €	
Les subventions sur investissement viennent de l'Europe, de l'État, de la Région, du Département, de Cauvaldor.		

LA DETTE COMMUNALE

BUDGET PRINCIPAL	Organisme prêteur	Montant	Date	Taux	restant dû	Durée	Fin
LOGEMENT PLUS LA GARIOTTE	CDC TOULOUSE	60 000	01/12/04	3,45	32 113	35 ans	01/11/37
LOGEMENT T4 MULTIPLE RURAL	CRCAM MIDI-PYRENEES	25 000	09/11/16	1,10	2 624	10 ans	30/11/26
LOGEMENTS PRESBYTERE	CDC TOULOUSE	130 000	01/11/03	3,45	65 587	35 ans	01/11/38
LOGEMENT MULTIPLE RURAL	CDC TOULOUSE	117 988	24/06/96	3,80	12 685	32 ans	01/07/28
EMPRUNT DE COMPACTAGE	CRCAM MIDI-PYRENEES	291 808	12/08/20	1,12	174 941	12 ans	31/08/32
CAFE-COMMERCE	CRCAM MIDI-PYRENEES	50 000	25/05/21	0,70	27 932	10 ans	30/06/31
ACQUISITION MAISON PLACE	CRCAM MIDI-PYRENEES	77 000	03/08/21	0,70	56 398	15 ans	31/08/36
TRAVAUX CŒUR DE VILLAGE	CRCAM MIDI-PYRENEES	165 000	29/04/22	1,75	114 430	10 ans	29/04/32
	TOTAL GENERAL :	916 796			**486 710**		

L'endettement de la commune est mesuré par le ratio de désendettement. Il a baissé en 2025 sous la barre de 7 qui est considérée comme un ratio de saine gestion.

LES SUBVENTIONS 2026 AUX ASSOCIATIONS

	2026	2025	2024	2023
Ecaussystème	3000	3000	3000	3000
ESLG (football)	2000	2000	2000	2000
Aînés Gignacois	1300	1300	1300	1300
Lo Patrimòni (dont 200 € pour le marché au truffe)	1700	1700	1500	1500
Biblio. Multimédi@ (0,8 € par habitant)	1100	1100	1000	900
Coopérative scolaire RPI (subvention complémentaire pour voyage scolaire en 2026 et 2024)	900	350	950	350
Parents d'élèves (+ 580 € en 2023 pour bac à sable)	800	800	800	1380
Comité des fêtes	800	800	800	800
CAMR	900	900	900	900
Saint-Hubert (chasse)	700	700	700	700
Rider Sprinter Club (manifestation sportive)	500	500	-	500
Foyer Rural	400	300	400	200
Association Fours et Moulins	300	300	300	
Restaurants du Cœur	300	300	300	300
Secours populaire	300	300	300	300
Les petits loups (salon du livre)	200	200	200	200
Bassin des écoles	200	200	200	200
Moulin à paroles	150	150	150	150
Sapeurs pompiers	100	100	100	100
Total :	**15 650 €**	**15 000 €**	**14 780 €**	**16 200 €**

Dix-neuf associations (ci-dessus) bénéficieront de subventions en 2026. Une subvention de 6 700 euros sera aussi attribuée à l'association du Rionet pour les services rendus aux habitants.

Les associations de la commune bénéficient d'un accès gratuit aux salles (chauffage et électricité compris). La mise à disposition de personnel communal s'étudie au cas par cas. Des conventions entre la mairie et les associations pour la gestion de l'occupation des locaux ont été élaborées. Elles sont consultables à la mairie.

77 communes du nord du Lot se sont regroupées en communauté de communes afin d'unifier le développement du territoire et de faire mieux à plusieurs ce qu'elles faisaient auparavant seules.

ELECTIONS CAUVALDOR 2026

A la suite des élections municipales, les élections communautaires se sont déroulées le 13 avril à Cuzance. Le conseil communautaire est composé de 103 conseillers (maires ou adjoints). Il est l'instance de décision qui vote les projets. Le conseil a élu Jean-Claude Fouché, maire de



Lanzac comme président ainsi que 15 vice-présidents et 7 conseillers délégués. Tous mettent en œuvre le programme du mandat dans leur domaine respectif(voir encadré) ; Le conseil communautaire a aussi élu son bureau, composé de 36 élus, qui prépare les décisions du conseil. Les conseillers et des élus travaillent aussi au sein de commissions thématiques et de comités de bassin (Souillac- Payrac -Martel pour Gignac).

François Moinet, 1er adjoint et conseiller communautaire est membre du bureau de Cauvaldor et du conseil d'administration de Cauvaldor-expansion. Il représente aussi la commune au sein du bassin de Souillac. Benoît Chastanet représente la commune à l'assemblée générale de Cauvaldor Expansion. Jean-Yves Goillon est membre de la commission voirie, Morgane Podyma est membre de la commission enfance/jeunesse, Éric Picard est membre de la commission culture -patrimoine, Fanny Baris est membre de la commission CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées).

Les vice-présidents de Cauvaldor

Pierre Moles, maire de Bretenoux : finances
Jean-Christophe Cid, maire de Carennac : développement économique
Guilhem Cledel, maire de Montvalent : logement et attractivité du territoire
Gaëlique Joss, maire de St-Michel de Bannières : solidarité et vie sociale
Thierry Chartroux, maire de Thégra : santé et maisons France-Service
Yannick Oubreyrie, maire de Martel : ressources humaines
Didier Bes, maire de Lavergne : agriculture, agroalimentaire et forêts
Caroline Mey, maire de Miers : enfance et jeunesse
Geoffrey Cros, maire de Glanes : culture et patrimoine
Éric Lascombes, maire de Loupiac : voirie, ouvrages d'art et cœur de village
André Roussihes, maire delégué de Lamativie : urbanisme et aménagement
Jean-Philippe Gavet, maire de Saint-Sozy : gestion immobilière et bâti
Dominique Malavergne, maire de Saignes : transition écologique, développement durable
Marie-Hélène Cantarel, maire de Saint-Michel-Loubejou : activités sportives
Francis Ayroles, maire de Prudhomat : gestion de l'eau et des rivières

PROGRAMME DE MANDAT

En cette période de crise, la communauté de commune doit élaborer un nouveau programme pour le mandat 2026-2032. Structurellement la réduction des aides de l'Etat, du département et de la Région pour cause de difficultés financières et conjoncturellement, la hausse du coût de l'énergie nous imposent de réfléchir à notre gestion et à nos investissements. Pour ce faire une réflexion est en cours qui rassemble les élus de Cauvaldor par l'intermédiaire des commissions thématiques et des comité de bassins. Les responsables salariés de Cauvaldor sont associés à la réflexion. La commune de Gignac a travaillé sur ce sujet et a élaboré une série de propositions. Elles ont été envoyées à tous les maires de la communauté de communes. Nous sommes mobilisés sur ce travail.

LE POINT SUR LE PLUIH

Une première adaptation de PLUIH a eu lieu au premier semestre 2026. Nous avons transmis au service urbanisme de Cauvaldor une dizaine de demandes. Les réponses nous sont parvenues et les demandeurs ont été informés des décisions prises. Certaines demandes sont acceptées, d'autres pas. En général, les demandes de changement de destination (grange vers maison) et les demandes d'agrandissement sont acceptées. Les demandes de changement d'affectation de parcelle pour construire (N ou A en U) sont le plus souvent rejetées. D'autres adaptations auront lieu. C'est la mairie qui reçoit les demandes, les complète et les transmet au service urbanisme de Cauvaldor.

COUP DE POUCE AUX COLLÉGIENS

Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas) propose un accompagnement pour les collégiens en difficulté scolaire. Il s'agit d'un appui pour réussir à l'école. Il n'est pas seulement question d'aide aux devoirs. Des temps où le jeu prend tout son sens sont proposés aux jeunes (jeux de société classique ou revisité comme jouer au scrabble en anglais, lecture, ateliers créatifs…) ainsi que des activités permettent d'élargir les centres d'intérêts, de se perfectionner avec des méthodes détournées (théâtre d'impro, activités créatives, …). Les actions déve-

loppées dans le cadre du CLAS contribuent à l'égalité des chances et à la prévention de l'échec scolaire. C'est un dispositif gratuit agrée par la Caisse d'allocations familiales, et géré par la Communauté de communes. Ce dispositif fonctionne grâce à une équipe de bénévoles dynamique et impliqués. Les bénévoles encouragent le goût de la culture la plus diversifiée, l'envie d'apprendre et le plaisir de découvrir. Le CLAS est aussi un lieu d'accueil des familles et offre un espace d'information, de dialogue, de soutien et de médiation permettant de conforter et de favoriser les liens parents/enfants/école. Informations : 07 85 69 96 82

RÉNOVATION DE L'HABITAT

Si vous avez un projet de rénovation de votre habitat pour des raisons d'économie d'énergie, parce qu'il est dégradé ou parce que vous désirez le louer de façon permanente, Cauvaldor par le biais des maisons France-Services peut vous aider : information, visite-conseil, préconisation de travaux, étude des aides possibles et aide au montage des dossiers de demandes de subvention.
Contactez les maisons France services ou téléphonez au service France Rénov46 : 08 00 08 02 46 (9h-12h/13h-15h)

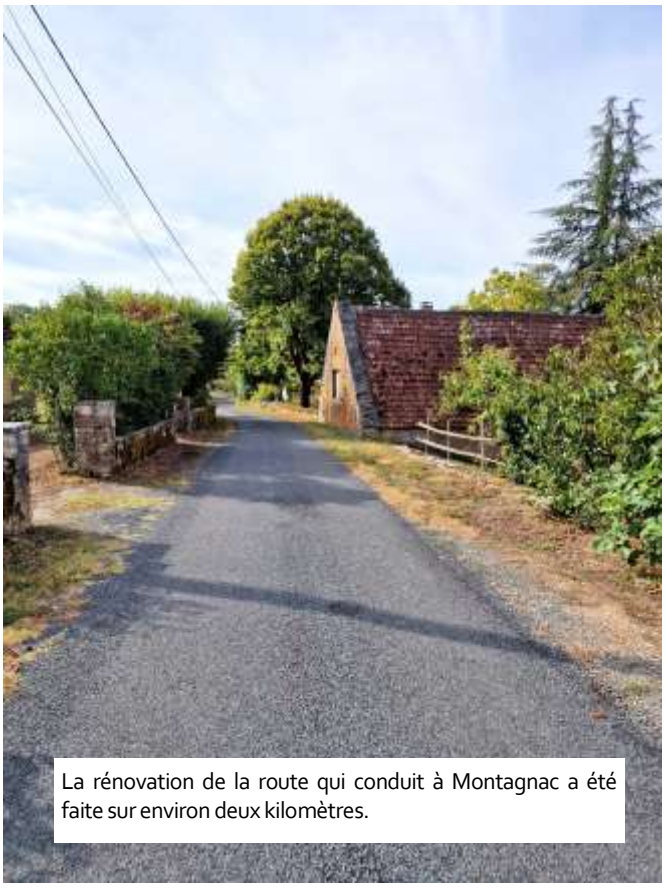
ENVIRONNEMENT

Nous avons l'obligation de sensibiliser les habitants de Cauvaldor au respect de l'environnement. Cela nous impose un respect des consignes de tri et l'obligation de mener les encombrants et déchets spécifiques aux déchetteries. A Gignac, la situation s'est heureusement améliorée depuis que la commune a installé des caméras disposées de façon aléatoire. Grâce à ce dispositif, quelques personnes ont été vues en infraction. Nous allons leur adresser un courrier d'avertissement. En cas de récidive, ce sera une amende.

Quelques conseils
Merci d'envisager de remplacer à terme les clôtures en filets plastiques par des clôtures végétales. Cela évitera une dissémination de microplastiques dans la nature. En cas d'incendie, ces clôtures dégagent des gaz toxiques. Il ne faut pas les brûler mais les apporter en déchetterie.
Tenir sa maison et son environnement propre et rangé est un plaisir pour soi et pour les autres habitants. Nous envisageons donc de reconduire les opérations commune propre. Si vous avez des encombrants que nous ne pouvez pas apporter en déchetterie ou des véhicules hors d'usage, contactez votre mairie qui organisera une collecte groupée.

TRAVAUX DE VOIRIE

Les coûts de la voirie communautaire (environ 2335 kilomètres dont 66 km à Gignac) ont explosé à cause du coût des matériaux et de l'énergie. Il va donc falloir mettre à jour la compétence et comme il sera difficile de maintenir une voirie en bon état sur l'ensemble du réseau (routes et rues), envisager de reclasser nos voies. Certaines toutes petites routes ne desservant qu'une ou deux maisons seront sans doute entretenues par nos agents , la priorité pour Cauvaldor étant donnée aux routes à forte fréquentation, d'importance stratégique pour les déplacements, ou présentant un danger pour la circulation. Une mise à plat des dotations a été effectuée, 33 communes sur 77 présentent un retard, dont Gignac qui bénéficiera de 1370 mètres, les autres communes auront une année blanche. L'affectation définitive sera connue en octobre. La route qui rejoint Lacisque (à partir du Pas des meules) fait partie des priorités. La municipalité envisage aussi d'entretenir en interne certaines portions de voirie, de rue ou certains travaux par le point à temps.


La rénovation de la route qui conduit à Montagnac a été faite sur environ deux kilomètres.

DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE AUTREMENT ?

Cauvaldor Explor', est une proposition de parcours interactifs mêlant énigmes, défis et découvertes. En famille, entre amis ou en solo, choisissez votre parcours et partez à la découverte des villages, du patrimoine et des paysages de Cauvaldor. Toutes les informations sur le site Cauvaldor.fr



MULTIMÉDIA

La bibliothèque de Gignac : bien plus que des livres !

Envie de lire, de découvrir, de jouer, d'apprendre ou simplement de partager un moment convivial ? La bibliothèque est un lieu vivant, propice aux rencontres et au partage :

- le mercredi de 14h à 16h
- le dimanche de 10h à 12h

Romans, documentaires, bandes dessinées, livres en gros caractères, livres audio, ouvrages pour enfants et adolescents : chacun peut y trouver son bonheur, quels que soient son âge et ses envies. Si des livres qui vous intéressent ne sont pas disponibles sur place, nous pouvons les faire venir de la BDL (Bibliothèque Départementale du Lot) ou bien les acheter.

La bibliothèque propose également des jeux de société à emprunter ou à découvrir sur place.

L'abonnement annuel reste volontairement accessible à tous : 5€/personne ou 10€ / par famille, gratuit pour les enfants.

Tout au long de l'année, l'association Multimédia organise :

- un atelier « loisirs créatifs » animé par Sylvie Cardoso le 4e lundi de chaque mois ;
- un atelier « informatique » : cours individuels animés par Estelle Blanqui, conseillère numérique du LOT (les dates restent à définir) ;
- un club de lecture : un jeudi par mois. Des lecteurs se réunissent pour débattre d'un livre ou d'un auteur commun. Après un repas pris en commun vient le moment de parler des coups de cœur : livres, films, documentaires, expos... Vous y serez bienvenus ;
- des soirées jeux de société pour enfants et parents animés par Fanny et Sylvain ;
- des séances de lecture pour les enfants de l'école tous les quinze jours pendant le temps scolaire et ensuite tous les enfants empruntent un livre.

La bibliothèque organise aussi quelques évènements ponctuels ; cette année, après « Biblis en folie » qui a eu lieu le 4 octobre, Multimédia organise en partenariat avec Cauvaldor (dans le cadre de l'animation Résurgence), un banquet littéraire qui se déroulera au Moulin si le temps le permet ou à la salle des fêtes, le samedi 17 octobre à 12h30. Inscription obligatoire (Tél.: 06 07 67 65 54)

L'association multimédia recherche aussi des bénévoles pour étoffer son équipe pour nous aider à faire vivre la bibliothèque : permanences du mercredi et du dimanche, lectures d'histoires pour les enfants de l'école, nouvelles animations en lien avec les livres.

On peut retrouver toutes les activités des associations sur notre site Gignac-en-Quercy.

Que vous soyez grands lecteurs, amateurs de jeux, curieux d'informatique ou simplement à la recherche d'un lieu chaleureux dans le village, n'hésitez pas à pousser la porte de la bibliothèque. Les bénévoles de l'association Multimédia seront heureux de vous accueillir et de vous faire découvrir toutes les ressources et activités proposées. A très bientôt à la bibliothèque de Gignac.

LO PATRIMÒNI ET LES AMIS DU MOULIN

Le moulin à vent au centre de nos activités

Le moulin a fonctionné le 5 avril pour Pâques, le 7 mai à l'occasion de La journée des moulins en fête en partenariat avec l'Association Périgourdine des Amis des Moulins, le 5 juillet pour le vide-grenier, le 15 août et le 20 septembre lors des Journées européennes du patrimoine. Le moulin a été ouvert en visite libre à tous ceux qui ont participé à la randonnée « Des fours et des moulins sur le Causse de Martel ». Il a également été ouvert à la demande de plusieurs groupes de visiteurs.

Nous devions fêter, le 11 juillet, les 10 ans du moulin restauré. Hélas, la canicule et les risques d'incendie ont réduit à néant l'opération « Moulin en fête ». Il était prévu une moisson à la moissonneuse-lieuse au Touron, des battages à l'ancienne, des jeux d'autrefois, une exposition de matériel agricole, la présence de nombreux artisans, des ateliers d'artistes, une exposition « Le Moulin vu par les peintres, sculpteurs, photographes, poètes », un groupe folklorique, la représentation de la pièce de théâtre Mourir pour un moulin à vent. La journée devait s'achever par un repas de battages. Tout a été annulé du fait de la canicule. Seule la pièce de théâtre a pu être jouée dans la salle des fêtes, le soir, avant le repas animé par Francis Devaux.

Un nouveau panneau d'information a été installé sur le lieu du meurtre qui a eu lieu le 1er octobre 1920. Une dalle rappelle l'endroit exact où le boulanger a été tué. L'association étudie aussi avec la mairie la possibilité de construire un bâtiment sur le site du moulin, à l'arrière du fournil actuel.

Des randonnées pour tous

Le 19 avril 2026, la grande randonnée organisée par l'association « Des fours et des moulins sur le Causse de Martel » a été une belle réussite et a rassemblé une centaine de randonneurs. Tous les 1e et 3e lundis après-midi de chaque mois, Lo Patrimòni, sous l'égide de Jean-Pierre Gaillard et en partenariat avec les Aînés Gignacois et le CAMR, organise de septembre à juin des randonnées d'une dizaine de kilomètres. Rendez-vous à 14 heures près de la bibliothèque. Toutes les informations pratiques sont données sur le site de la bibliothèque.

La 14e Randonnée de la Pierre Trois évêques a eu lieu le 6 septembre. Les « Cressensacois » sont venus se joindre à nous au départ de Gignac pour rejoindre la Pierre. Nous

étions une quinzaine de marcheurs et nous avons rejoint sur le site les randonneurs partis de Nadaillac, Chartrier, Ferrière et Estivals.



Après l'apéritif offert par les associations, le pique-nique a réuni une centaine de participants qui ont partagé en toute convivialité les desserts amenés par chacun. Lo patrimòni a ensuite offert le café à tous. Comme chaque année Gignac avait installé des tables et un groupe électrogène. Un merci particulier à Georges, membre très actif de notre association.

Succès du traditionnel vide-grenier

Il a connu cette année encore un vif succès, malgré la canicule qui a bouleversé les habitudes avec l'interdiction sur site de tout appareil de cuisson à cause des risques d'incendie.

CAMR

Le cercle d'animation en milieu rural a pour objectif de proposer à ses adhérents des rencontres et des activités liées à l'information, la distraction, la santé ou tout autre animation. Il rassemble une quarantaine d'adhérents et la cotisation est de 5 euros. Les activités de santé et de loisirs proposées sont la gymnastique le mardi matin, le yoga, la randonnée du lundi (co-organisée avec les aînés et lo Patrimoni). Sans oublier les danses traditionnelles.



Côté loisirs créatifs nous proposons un atelier d'art floral, un atelier décoration-pliage et un atelier torinage (remplacement du paillage des chaises par des bandes de tissu) qui est un moyen intéressant de recycler des chaises abimées.

Le café-réparation est aussi une initiative intéressante et vertueuse qui se tient tous les 1e et 3e samedi matin. On y amène un appareil défectueux et s'i c'est possible on le répare avec nos bénévoles bricoleurs.

Venez nombreux participer à ces activités très conviviales.

FOYER RURAL– CINÉLOT

Le Foyer Rural, en collaboration avec CinéLot, vous a proposé une séance de cinéma par mois. La programmation est effectuée par un groupe d'adhérents du Foyer Rural, qui se réunissent tous les deux mois pour échanger et choisir des films variés et très récents.

- Février L'étranger
- Mars Le chant des forêts
- Avril Le mage du Kremlin
- Mai L'affaire Bojarski
- Juin Le gâteau du président
- Septembre Compostelle
- Octobre C'est quoi l'amour ?

Nous avons réuni 40 spectateurs en moyenne (et jusqu'à 75) pour les six premières séances de l'année. Notre public est en progression par rapport à 2025. N'hésitez pas à venir aux prochaines séances. Vous pourrez apprécier le confort des nouvelles chaises mises à disposition par la commune.

En complément de la programmation mensuelle qui a lieu le premier mardi du mois, nous vous proposons de voir le diptyque "La bataille de Gaulle" au cours de deux séances qui auront lieu les mercredis 18 et 25 novembre à 20h30.

- Le 3 novembre : Fjord (palme d'or Cannes 2026)
- Le 18 novembre : La bataille de Gaulle - L'âge de fer
- Le 25 novembre : La bataille de Gaulle - J'écris ton nom

Le 1 décembre : De la comédie française

Un grand merci aux bénévoles de l'association qui ne manquent pas de donner un coup de main essentiel pour l'installation de la salle.

Les Ciné Pitchouns à l'école

Trois séances de CinéPitchouns seront proposées par le foyer rural et CinéLot aux enfants des écoles. La programmation est construite à partir du catalogue de Ciné–Lot en concertation avec l'équipe pédagogique de l'école. Le prix des places est pris en charge par Ecaussystème (3 € par enfant, gratuit pour les adultes accompagnants).

« La musique fait son cinéma"

Pour 2027, en collaboration avec Ecaussystème et CinéLot, nous travaillons à un mini festival qui aura lieu du 5 au 7 mars. On peut déjà vous dire que la programmation sera diverse et qu'elle met en avant les liens importants entre les musiques et le cinéma.

CLUB DES AINÉS

Le club des Aînés gignacois reprendra ses activités au mois de novembre (toujours le 2è et 4è mardi de chaque mois). Le 11 janvier 2026 a eu lieu l'A.G. suivi d'un repas offert aux adhérents. Le 22 février 2026, nous avons organisé une après-midi concert avec le Groupe Amistat (140 personnes ont assisté) le public était ravi de la prestation. Le 21 mai nous avons fait une sortie avec le

club de Lissac s/Couze "Les Amis de la belle époque", 16 personnes de Gignac ont participé. Le 8 septembre 2026, 8 personnes de Gignac ont participé à une sortie à Cordes s/Ciel et St Antonin Noble du Val avec le club Rencontre et Loisirs de Cressensac. Le 20 septembre 2026, nous avons organisé notre repas annuel. Maintenant que les grosses chaleurs sont passées, nous allons réfléchir au programme pour l'année 2027. Le dimanche 17 janvier, notre A.G. aura lieu suivie du repas galette. Le club des Aînés vous souhaite de passer une très bonne fin d'année 2026 et espère vous voir nombreux parmi nous.

COMITÉ DES FÊTES

La fête de Gignac s'est déroulée les 26 et 27 juin, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, malgré une canicule qui nous a contraints à renoncer aux animations sportives. Grâce à la mobilisation de tous, la fête a néanmoins pu être maintenue et la place du village a continué de vivre au rythme des animations : stands forains, produits locaux, marché de producteurs, repas, et concerts ont permis aux Gignacois et aux visiteurs de partager de beaux moments ensemble. Un grand merci à l'ensemble des bénévoles, dont l'énergie et la bonne humeur ont une nouvelle fois été essentielles à la réussite de ce rendez-vous. Merci également aux commerçants, producteurs, forains, artistes, participants et à la mairie de Gignac pour leur implication et leur soutien. Malgré les fortes chaleurs, l'essentiel était là : se retrouver, échanger, rire et faire vivre notre village. Rendez-vous l'année prochaine pour le dernier week-end de juin.

ECAUSSYSTÈME

Une édition annulée mais une détermination intacte.
C'est avec une immense tristesse que la 24e édition du festival Ecaussystème, prévue les 31 juillet, 1e et 2 août, a dû être annulée suite à un arrêté préfectoral interdisant l'événement en raison des risques majeurs d'incendie.
Malgré des semaines de préparation et la recherche active de solutions pour adapter notre dispositif en milieu rural, la prudence face aux risques a prévalu. L'équipe du festival tient toutefois à saluer l'écoute et la qualité du dialogue avec les services de l'État, ainsi que le soutien précieux et l'accompagnement constant de Madame le Maire, en amont comme au moment de cette décision difficile. L'association adresse un message chaleureux et un grand merci à l'ensemble des habitants de Gignac pour leur soutien sans faille face à ce coup dur. Fidèle à ses valeurs et fort de cette aventure humaine exceptionnelle, Ecaussystème surmontera cette épreuve pour revenir encore plus fort. Nous vous donnons rendez-vous pour fêter ensemble la 25e édition les 30, 31 juillet et 1e août 2027 !

UNE SAISON RICHE EN DÉCOUVERTES POUR LES ECAUSSYTHÉMATIQUE
Pour cette nouvelle saison des Ecaussythématiques, l'association Ecaussystème propose à Gignac, et dans les communes partenaires, une programmation variée mêlant cinéma, environnement, culture, musique, sciences et éducation. Des rendez-vous pour tous les âges, avec une volonté commune : découvrir, réfléchir et partager. A noter que ces animations sont gratuites.



Le choc et la déception ont été grands, mais l'engagement reste intact. Rendez-vous en 2027 !

Projection du film « Paysans du ciel à la terre ».
Lundi 28 septembre à 20 h au Cinéma de Vayrac et Mardi 29 septembre à 18 h à Saint-Céré (Centre socioculturel L'Étincelle). Cette projection sera suivie d'un temps d'échange avec M. Payen, l'un des réalisateurs, qui sera présent pour animer le débat avec le public. C'est un partenariat avec le Syndicat des eaux SMDMCA.

Des mots et mets : Banquet littéraire républicain le samedi 17 octobre au Moulin de Gignac, (repli à la salle des fêtes en cas de pluie) de 12h30-15h30. Un banquet-lecture partagé autour des mots, de la République et de la convivialité, avec des textes choisis et lus par les habitants du territoire. Le repas se fera façon auberge espagnole. La rencontre se clôturera par un toast républicain et une lecture chorale de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. En partenariat avec Les semeurs de Mots, Cauvaldor pour le festival Résurgence, Multimédi@. Inscription obligatoire (Tél.: 06 07 67 65 54)

Art et technologie : Résurgence propose une conférence intitulée « Art et technologie », animée par Quentin Destieu, le vendredi 13 novembre à 18 h à la salle des fêtes de Pinsac. Cette rencontre permettra d'explorer les liens entre création artistique et nouvelles technologies. En partenariat avec Cauvaldor.

À la découverte des primates : une présentation aux écoliers de Gignac, en novembre 2026 (date à venir) Les élèves rencontreront Victor Narat, primatologue, chargé de recherches au CNRS et spécialiste des interactions entre humains et primates. À travers son expérience et ses recherches, il viendra faire découvrir aux enfants le monde des primates, son métier de chercheur et les relations entre les humains et les autres espèces. Un rendez-vous privilégié pour éveiller la curiosité scientifique des plus jeunes.

Saturday Cross Fever : le samedi 28 novembre, à partir de 16 h, le Rider Sprinter Club de Gignac donne rendez-vous aux amateurs de vélo pour le Saturday Cross Fever, une course nocturne de cyclo-cross organisée sur le site éclairé d'Ecaussystème, dans la prairie du Touron. La soirée sera également l'occasion de découvrir un documentaire consacré au vélo. Un rendez-vous sportif et festif à ne pas manquer !

"L'eau, entre plongée et prise de conscience" : une conférence-débat qui aura lieu le vendredi 15 janvier 2027 à la salle des fêtes de Gignac. Éric Cros, ingénieur informatique de formation, a choisi de changer totalement de domaine à la suite d'une prise de conscience. Devenu plongeur professionnel, il partagera son expérience et les constats qu'il a pu faire lors de ses plongées sur la dégradation de l'environnement et la perte de biodiversité. En faisant un parallèle entre la vie et la plongée sous-marine, il proposera des clés pour avancer, palier après palier, face aux émotions négatives qui peuvent nous submerger lorsque nous envisageons notre avenir dans un monde que nous contribuons à dégrader.

Mini-festival « La musique fait son cinéma » le vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 mars 2027 à la salle des fêtes de Gignac. Pendant trois jours, Gignac accueillera le mini-festival « La musique fait son cinéma », organisé en partenariat avec le Foyer Rural de Gignac et Ciné Lot. Un cycle de 7 séances de projection qui explore les liens étroits entre le septième art et l'univers musical. La programmation se veut variée et intergénérationnelle afin de toucher tous les publics : enfants, familles et cinéphiles. Trois jours pour découvrir ou redécouvrir des films et partager des émotions. La programmation sera décidée prochainement…

L'Afrique à la rencontre des enfants : en mars 2027, l'association A.dan & Kayi proposera une découverte de l'Afrique à travers différentes pratiques artistiques et culturelles : danse, percussions, contes, vie quotidienne et éducation. L'association intervient dans les écoles pour proposer des ateliers de danse africaine, de percussions et d'expression corporelle, tout en soutenant des projets éducatifs et solidaires en lien avec le Togo.

La Marche du temps profond : le samedi 24 avril 2027 à Gignac. Avec l'association PADEO (Pour un Avenir Durable en Occitanie), spécialisé dans le domaine de l'économie circulaire, les participants seront invités à vivre une expérience originale : une randonnée collective et contée de 4,6 kilomètres, symbolisant les 4,6 milliards d'années d'histoire de la Terre. À cette échelle, un mètre parcouru représente un million d'années. Au fil du parcours, cette représentation permet de ressentir physiquement l'immense durée de l'histoire de notre planète, l'évolution du vivant et la place infime de l'être humain dans cette histoire. Une marche pour prendre du recul, changer d'échelle et porter un autre regard sur notre planète.

YOGA LIFE

L'association Yogalife 46, de La Sotte, créée par Béatrice et Benoît, professeurs de hatha yoga traditionnel depuis plus de 30 ans, vous propose de nouvelles activités pour la saison 2026-2027 :

- un cours de hatha yoga traditionnel (tous niveaux), le deuxième samedi du mois de 9h30 à 12h ;
- une séance de yoga nidra (relaxation profonde) de 60', par trimestre, le quatrième samedi du mois de 10 h à 11h;
- Un atelier (pratique et théorie) en novembre 2026, le quatrième samedi du mois de 9h30 à 12h;
- un module d'initiation à la méditation de 4h au total, à raison de 4 séances indissociables de une heure pendant 4 semaines consécutives;
- cours particulier à la demande;
- cours de yoga prénatal à la demande.

la pratique du hatha yoga est ouverte à tous : c'est un outil performant qui allie la santé du corps et le lâcher-prise du mental….. laissez-vous surprendre ! N'hésitez pas à nous contacter : asso.yogalife46@gmail.com 07 69 59 72 78

RIDER SPRINTER CLUB

La saison des courses sur route a été remplie de podiums et de victoires avec notamment trois victoires aux courses Ufolep. Les Riders Sprinters sont sur tous les fronts avec des participations sur des cyclosportives nationales et aux épreuves de gravel.

Le vélo gravel est un vélo qui reprend la géométrie d'un vélo de route, mais dont les composants vont changer pour le rendre plus robuste et plus polyvalent. Les pneus sont plus larges et crantés, le guidon est évasé pour un meilleur pilotage, les freins sont à disque pour une meilleure efficacité même dans la boue…





Rendez-vous le samedi 28 novembre à Gignac pour la 3ème édition du Saturday cross fever. Comme l'année dernière, nous vous invitons à vivre un moment festif, sportif en nocturne sur les terrains d'Ecaussystème. Deux courses auront lieu, une ouverte à toutes et tous à 17h00 suivie de la course UFOLEP à 18h. Et pour les spectateurs, stand saucisse/frite et boissons.
Un grand merci à l'association Ecaussystème, une belle synergie . Venez nombreuses et nombreux encourager et participer ! N'hésitez pas à nous suivre sur Instagram et Facebook, à nous contacter pour rouler, à venir encourager ! #rider_sprinter_club_gignac

SAINT-HUBERT GIGNACOISE



La saison 2025/2026 est terminée. Elle a été clôturée par notre banquet annuel de printemps avec une fréquentation de 80 personnes qui ont pu se régaler avec du chevreuil et du cerf prélevé sur notre commune.
La saison de chasse a été normale en termes de prélèvement de gibier. Le nombre de prélèvement prévu par la fédération de chasse a été respecté. Une trentaine de sanglier a été prélevé ainsi que trois cervidés. Il y a eu quelques oiseaux de passage palombes et bécasses surtout ainsi que des lièvres qui ont fait un retour en force sur la commune.
L'été a mis à rude épreuve notre faune sauvage, c'est pour cela que les chasseurs ont abreuvé quelques point d'eau pour permettre aux animaux de boire un peu et de survivre. Il a été constaté aussi des places de brames du cerf sur la commune en ce début d'automne. Les hardes se sont regroupées autour des points d'eau et pour plusieurs sont descendues vers la Borrèze.
Le retour de la pluie et la baisse des températures va nous permettre de débuter la saison 2026/2027 prudemment et dans le respect d'un territoire partagé avec les autres utilisateurs.

ATTENTION ARNAQUE

Nous attirons votre attention sur une arnaque téléphonique qui sévit actuellement et qui nous a été signalée par une personne de la commune. Une personne soi-disant travaillant pour Orange (ou un autre opérateur) vous contacte par téléphone ou par courriel et vous informe :

- d'une mise à jour nécessaire,
- de travaux sur la ligne
- de problèmes de facturations
- de tentative de fraude
- ou n'importe quel motif inquiétant.

Il se peut même que la personne connaisse votre nom et vous donne un faux numéro de dossier. Par courriel, l'apparence du site est exactement le même que celui d'Orange ou d'un autre opérateur. On vous demande ensuite de rappeler d'urgence un numéro de téléphone. Ne le faites pas, il s'agit soit d'un numéro surtaxé, soit d'un piège dans lequel une personne très convaincante va essayer de vous faire faire un versement d'argent.

Rappelons qu'il ne faut jamais donner des informations personnelles ou des numéros de comptes par téléphone ou par internet. Même si on essaie de vous convaincre de façon insistante avec des informations personnelles. Les escrocs peuvent en disposer après avoir piraté des bases de données.

Attention aussi aux demandes qui viennent de soi-disant proches en difficultés. L'intelligence artificielle permet d'imiter parfaitement les voix et même de faire des vidéos réalistes et convaincantes. Les réseaux sociaux sont pollués par ces fausses vidéos manipulatrices qui sont en train de devenir indétectables. La méfiance et la prudence sont plus que jamais de mise !







A l'an prochain !

Bisous

LA SEMAINE GIGNACOISE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	**Arts créatifs** 4e lundi du mois (CAMR) Journée	**Pilates** **Stretching** (CAMR) 9h30—11h		**Informatique** (multimédia) dernier jeudi du mois		**Café réparation** (CAMR) 1e et 3e samedi 9h—12h **Yoga** (Yogalife) 2e samedi	**Médiathèque** (Multimédia) 10h—12h
Après midi	**Randonnées** (CAMR, Ainés, Lo Patrimoni) 1e et 3e lundi 13h 30	**Les Jeux** (Les aînés) 14h à 17h 2e et 4e mardi	**Médiathèque** (Multimédia) 14 h à 16 h	**Informatique** (multimédia) dernier jeudi du mois	**Art Floral** (CAMR) deuxième vendredi du mois 14 h—17 h **Yoga** (CAMR) 18h—19h15	**Atelier torinage** (CAMR) sur deux jours deuxième WE du mois **Atelier Jeux** (Multimédia) cf. : site et Intra-muros	
Soir		**Cinéma** Foyer Rural 1e mardi du mois 20h30		**Club lecture** (Multimédia) un jeudi par mois	**Danses tradi** (CAMR) 2e vendredi du mois		





Sans oublier le site de multimédi@ :
www.gignac-en-quercy.fr



AGENDA

Samedi 17 octobre banquet littéraire et ré-publicain au moulin ou à la salle des fêtes (voir page 14).
Soirée jeux à la bibliothèque à 20h.
Samedi 16 janvier 2027 repas galettes des aînés à la salle des fêtes

Cinéma à Gignac le premier mardi du mois à 20h30